

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commerce, de l'agriculture, de la finance, etc., représentant plus de 25 millions d'usagers des chemins de fer. Ils visent, au moyen de comités spéciaux pour chaque espèce de trafic : (L'Advisory Board des Etats de l'Atlantique comprend plus de 50 de ces comités.)

1° A constituer un organe de liaison entre les usagers des chemins de fer, les chemins de fer locaux et les transporteurs en général, représentés par la Car Service Division de l'American Railway Association, en vue de réaliser une meilleure compréhension mutuelle des besoins locaux et généraux en matière de transport, d'analyser les conditions des transports sur chaque territoire et d'assister les transporteurs dans la prévision des véhicules nécessaires.

2° L'étude des conditions de la production et de la distribution des produits, dans le dessein d'améliorer les méthodes de transport et de régulariser la circulation des marchandises.

3° A obtenir un meilleur rendement des wagons par l'utilisation au maximum de leur capacité et par un roulement plus rationnel.

4° A rendre les transporteurs mieux conscients des besoins du public et les inciter à satisfaire ces besoins, mais, d'autre part, enseigner aux usagers les bienfaits de la coopération et la nécessité d'observer les principes régissant l'usage rationnel des véhicules.

5° A tenir les usagers et les chemins de fer de chaque section au courant des conditions du trafic dans cette section, afin de procéder à une répartition rationnelle du matériel roulant sur tout le pays.

6° A aplanir les différends qui peuvent surgir entre transporteurs et usagers.

7° A donner aux usagers le moyen d'émettre directement leur avis sur l'activité de la Car Service Division dans les questions intéressant le public.

Les Américains sont unanimes à se féliciter des services que rendent ces Advisory Boards non seulement en matière de transports, mais, dans un domaine plus général car ils contribuent à améliorer l'économie publique du pays en accélérant la circulation des produits, d'où réduction des stocks, des fonds de roulement, des immobilisations, de ces « frozen assets » (actifs figés) comme disent les Américains.

Association suisse pour l'essai des matériaux.

Douzième séance de discussion, samedi 14 mai 1927, à 10 h. 15, dans l'auditoire I de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. — Sujet : « Die heute gültigen Eisenbetonbestimmungen des Auslandes. » Rapporteur : M. le Dr L. Bendel. Discussion en vue de la revision des normes suisses régissant les ouvrages en béton armé.

L'accès de ces séances est ouvert à toutes les personnes qui s'intéressent aux essais des matériaux.

Commission de soudage.

La Commission de soudage, qui vient de se constituer dans le cadre de l'Association suisse pour l'essai des matériaux, invite les intéressés, en vue de l'établissement de son programme d'activité, à lui faire part des questions dont l'étude ou l'examen leur paraît désirable.

L'Association et la Commission ont leur siège au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, à Zurich.

Congrès international des architectes.

Il aura lieu à Amsterdam-la Haye du 29 août au 4 septembre prochain et sera consacré à l'étude des cinq questions suivantes : Les concours internationaux d'architecture. — La protection légale du titre d'architecte. — La protection du droit d'auteur. — Le développement de l'architecture depuis 1900. — La relation entre l'architecte-conseil et l'architecte-entrepreneur.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport de gestion pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1926.

1. *Effectif des membres.* La Société a eu à déplorer au cours de l'année le décès des 19 membres suivants :

Max Blaul, arch., Agra ; H. Bühler-Sulzer, ing., Winterthour ; Ed. Chevallaz, arch., Genève ; Ernst Furrer-Zeller, ing., Zurich ; A. Gagg, ing., Kreuzlingen ; H. Glattfelder, ing., Zollikon ; Alex. Koller, ing., Lausanne ; Th. Luchsinger, ing., Glaris ; Th. Oberländer, arch., Zurich ; A. Ott, ing., Schaffhouse ; Willy Schreck, ing., Berne ; Franz Stüdi, ing., Olten ; P. Tappolet, arch., Zurich ; Rob. Thiébaud, ing., Lausanne ; Victor Troller, ing., Lucerne ; W. van Heurn, ing., Genève ; E. Walcher, arch., Rapperswil ; Walter Wyssling, ing., Zurich ; prof. Bruno Zschokke, ing., Zurich.

La Société conservera de ces membres un respectueux souvenir.

D'après la liste des membres, mise à jour au 31 décembre 1926, le nombre des sociétaires est en augmentation de 57, et passe de 1664 à 1721, se répartissant comme suit entre les diverses sections :

Argovie, 51 ; Bâle, 184 ; Berne, 241 ; La Chaux-de-Fonds, 16 ; Fribourg, 28 ; Genève, 22 ; Grisons, 56 ; Neuchâtel, 34 ; Schaffhouse, 40 ; Soleure, 38 ; Saint-Gall, 62 ; Tessin, 25 ; Thurgovie, 15 ; Vaud, 95 ; Waldstätte, 114 ; Winterthour, 55 ; Zurich, 452 ; Membres isolés, 105. Total 1733 (dont 12 membres appartenant à deux Sections, soit 1733 — 12 = 1721).

2. Comité central.

Le Comité central a tenu au cours de l'année 5 séances au cours desquelles ont été réglées les nombreuses affaires courantes. L'application des mesures d'économie décrétées par l'Assemblée des délégués du 5 décembre 1925 a été l'objet de pourparlers au cours de plusieurs séances. Il a été conclu avec l'éditeur de l'*Annuaire suisse de la Construction* un contrat d'après lequel la liste des membres avec ses annonces sera imprimée gratuitement pendant les trois prochaines années.

Les préparatifs de l'Assemblée générale ont été entrepris en étroite collaboration avec le Comité local de Bâle. L'organisation d'une exposition des travaux de la S. I. A. à l'Exposition internationale de navigation intérieure à Bâle a été confiée à un comité composé de MM. J. Büchi, ing., R. Dubs, prof. et M. Zschokke, secrétaire. La Société leur exprime, ainsi qu'à leur collaborateur, M. Stadelmann, ing., ses chaleureux remerciements.

Le Comité central était représenté à la « World Power Conference » à Bâle par MM. C. Andrae, Recteur de l'Ecole Polytechnique et P. Vischer, arch. Il s'est fait en outre représenter par un de ses membres à la réception à Zurich des participants à la Conférence.

Le Comité central, se basant sur les réclamations répétées reçues au sujet des « Conditions spéciales pour les travaux en béton armé » N° 120, a chargé la commission des Normes, en collaboration avec le Groupe professionnel des ingénieurs s'occupant des travaux en béton, de soumettre lesdites Normes à une révision. De même, il a chargé une commission spéciale de revoir les « Prescriptions pour les travaux en béton armé », édition juin 1909, qui étaient épuisées depuis longtemps et dont la mise à jour était devenue nécessaire.